

Chez Blast, la chasse aux syndicalistes est ouverte ?

Mais quelle mouche a piqué les dirigeants du site d'information en ligne "Blast, le Souffle de l'Info" ? Le dernier épisode commence à faire vraiment tache dans la vie de ce jeune média en ligne, doté d'une web TV, créé en janvier 2021 par Denis Robert, sur un modèle coopératif.

Représentatif dans l'entreprise depuis les élections professionnelles qui se sont tenues en juin 2021, le Syndicat national des journalistes (SNJ) a appris avec stupéfaction qu'une procédure de licenciement était engagée à l'encontre de son représentant élu par la section syndicale. Lors de l'entretien préalable qui s'est tenu ce jeudi 28 septembre, les dirigeants de Blast n'ont rien trouvé de concret à reprocher professionnellement à notre délégué dont la désignation était connue -et contestée- depuis la mi-juin.

Ils n'ont rien trouvé de mieux que de lui reprocher son « comportement », ses prises de position exprimées en interne contre la direction du média, ou encore le fait qu'il ait eu le culot « d'émettre des critiques », à plusieurs reprises, sur le management au sein de l'entreprise. Autrement dit, c'est son engagement syndical et rien d'autre qui est en cause.

Détail navrant, la convocation à l'entretien préalable est partie la veille de l'audience au cours de laquelle la direction de Blast a formellement contesté devant le tribunal judiciaire la désignation de notre représentant.

Cet événement s'inscrit dans un long historique d'entrave et d'intimidation à l'égard de la représentation syndicale, qui avait déjà conduit au départ précipité, en juin dernier, du précédent délégué syndical SNJ, élu titulaire au CSE, lassé par les pressions incessantes et le climat interne très dégradé. Un contexte qui a fait l'objet d'une [enquête fouillée du site Arrêts sur Images](#), en plusieurs épisodes, au début de l'été.

A coups d'avertissements et de ruptures de contrats, la volonté semble être désormais chez Blast d'éteindre toute potentielle contestation, à commencer par la présence de représentants syndicaux susceptibles de faire remonter les revendications des salariés. La proposition d'organiser des élections partielles du CSE afin d'éviter une carence de la présence syndicale dans l'entreprise, a d'ailleurs été rejetée par la direction du média.

Première organisation de la profession, le SNJ condamne avec la plus grande fermeté cette atteinte au droit syndical et cette répression qui s'accorde mal avec l'image de "média de gauche" engagé, dont le site d'information se revendique. Tout en empruntant aux capitalistes les pires méthodes qu'il dénonce.